

ville de Cambrai

Arrondissement
de CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE
AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 MARS 2023

OBJET : N° 6-C

RAPPORTEUR : Madame DELEVALLEE

INTITULÉ : COMPTABILITE COMMUNALE. Budget annexe « SERVICE EXTERIEUR
DES POMPES FUNEBRES ». Budget Primitif 2023

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 14 Mars 2023 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRÉSENTS :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;
Mme DELEVALLEE Maire-Adjointe ;
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; M. P.A VILLAIN ; Mme LABADENS ; M. MOAMMIN ;
Mme DROBINOHA ; M. L. WIART ; Mme WIART ; M. DOBREMETZ Adjoints au Maire ;
M. BAVENCOFFE ; Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ; Mme CARDON ;
Mme LIÉNARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme CAFÉDE ; Mme SAYDON ; M. FLAMEIN ;
M. LAURENT ; M. SIMPERE ; Mme BRIQUET ; Mme BERTELOOT ;
Mme CHATELAIN ; M. VAILLANT ; Mme DESMOULIN ; M. DERASSE ;
M. MAURICE ; Mme BURLET ; M. LEROUGE ;
M. PHILIPPE ; Mme DESSERTY

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à M. LE MAIRE
Mme CHARPENET qui a donné procuration à M. BAVENCOFFE
M. SIEGLER qui a donné procuration à Mme LABADENS
M. SIMÉON qui a donné procuration à Mme WIART
M. TRANOY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Benoit VAILLANT

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'instruction comptable M 4, la Ville est dotée d'un budget annexe relatif aux charges et produits liés à l'exploitation des services extérieurs des Pompes Funèbres.

Les dépenses de fonctionnement issues de ce budget comprennent en partie, le creusement des fosses et l'exhumation mais la prise en charge de l'embellissement des cimetières.

Les autres dépenses concernent le reversement de masse salariale du personnel communal affecté aux cimetières vers le budget Principal.

Les recettes principales sont issues des redevances de concessions et funéraires.

L'équilibre du fonctionnement se faisant par une subvention du Budget principal de la Ville.

Par ailleurs, et en raison de la gestion de l'inventaire, Il a été décidé de réaffecter les biens immobiliers relatifs aux cimetières sur ce budget annexe.

Aussi, il vous est également présenté une section d'investissement.

Il vous est demandé aujourd'hui d'adopter le Budget Primitif de l'exercice 2023.

Adopté à l'unanimité

Suivent les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de Cambrai,
François-Xavier VILLAIN

Le secrétaire de séance

M. Benoit VAILLANT



Pour le Maire,

Mme Marie-Anne DELEVALLÉE
Maire-Adjointe déléguée aux Finances

